

Espace réservé à l'administration :

| | | | |
|------------|--|-----------------|--|
| Reçu par : | | N° de demande : | |
|------------|--|-----------------|--|

Date dépôt de la demande :

1. Identification du lieu des travaux

Adresse :

lot :

2. Identification du propriétaire

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

4. Description des travaux

Type d'ouvrage :

- Puits destiné à la consommation humaine
 Puits non destiné à la consommation humaine
 Puits tubulaire [par forage]
 Puits de surface [par excavation]
 Pointe filtrante [par enfoncement]

Usage de l'immeuble :

Pour quel type de consommation ou d'utilisation ce puits est-il prévu?

- Animale Arrosage
 Humaine Autre

Capacité de pompage :

- Moins de 75 000 litres/jour Plus de 75 000 litres/jour

Nombre de personnes à alimenter :

- 20 et moins Plus de 20

Ce puits est-il destiné à remplacer un puits existant ?

- Oui Non

| | | | |
|---|---|------------------------------|--------------------------|
| Y a-t-il une parcelle en culture, un bâtiment d'élevage, un ouvrage de stockage de déjections animales, un cours d'exercice, un pâturage, une aire de compostage et/ou un cimetière à moins de 30 mètres? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |
| La propriété est-elle située en zone inondable? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |
| Le puits devra-t-il être scellé? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |
| Est-ce qu'une construction principale était existante sur ce terrain au 15 juin 2002? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | |
| Distance entre le puits et les systèmes d'épuration : | | | |
| Distance entre le puits et le système d'épuration | Distance (en mètre) | Système étanche | Système non étanche |
| De votre propriété : | m | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| De votre voisin (1) : | m | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| De votre voisin (2) : | m | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| De votre voisin (3) : | m | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| De votre voisin (4) : | m | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <u>IMPORTANT</u> : | <i>La réglementation provinciale Q-2, r.22 exige une distance minimale de :</i> - <u>15 mètres</u> entre un puits et un système d'épuration étanche - <u>30 mètres</u> entre un puits et un système d'épuration non étanche | | |
| Date de début des travaux : | | Date de fin des travaux : | |
| Valeur des travaux : | \$ | | |

5. Identification sur l'exécutant des travaux

| | | | |
|------------------------|--|--------------|--|
| Nom de l'entrepreneur: | | N° de RBQ : | |
| Adresse : | | | |
| Téléphone : | | Cellulaire : | |

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

Système de prélèvement d'eaux pour consommation humaine

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Copie de la soumission du puisatier |
| <input type="checkbox"/> | Copie de votre certificat de localisation le plus récent |
| <input type="checkbox"/> | Plan d'implantation à l'échelle qui illustre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les installations septiques existantes ou projetées sur le terrain et celles des voisins, s'il y a lieu - bâtiment, construction, ouvrage existant ou projeté - localisation d'un lac, cours d'eau ou marais - toute limite de terrain ou résidence - localisation du système de prélèvement des eaux |
| <input type="checkbox"/> | Rapport attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, 30 jours suite aux travaux |
| <input type="checkbox"/> | Lorsque le système est localisé dans une plaine inondable, un rapport préparé par un professionnel attestant que le puits a été scellé conformément aux normes prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, 30 jours suite aux travaux |
| <input type="checkbox"/> | Étude hydrogéologique réalisée par un professionnel, le cas échéant |
| <input type="checkbox"/> | Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur |

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> | Procuration du propriétaire, le cas échéant |
| * Dans les 30 jours suivant la fin des travaux, vous devrez fournir une attestation d'un ingénieur à l'effet que les travaux ont été réalisés conformément au règlement provincial sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées. | |
| Système de prélèvement d'eaux : pointe filtrante pour arrosage ou irrigation des pelouses | |
| <input type="checkbox"/> | Déclaration du requérant à l'effet que l'eau captée n'est pas destinée à la consommation humaine et qu'elle n'est destinée qu'aux fins de l'arrosage ou de l'irrigation de la propriété |
| <input type="checkbox"/> | Rapport attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, 30 jours suite aux travaux |
| <input type="checkbox"/> | Païement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur |
| <input type="checkbox"/> | Procuration du propriétaire, le cas échéant |

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un certificat d'autorisation.

| | |
|--------------------------|--|
| Signature du requérant : | |
| Nom et prénom : | |
| Date : | |

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de trois façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents indiqués à la section 6) :

- 1- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;
- 2- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca ; un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne));
- 3- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne
 Direction de l'urbanisme durable
 790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450-471-3008 / Courriel : urbanisme.durable@ville.terrebonne.qc.ca

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter les règlements visant les ouvrages de captage des eaux souterraines et de surface sur le site internet suivant et les règlements provinciaux à cet effet :

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – Q-2, r.35.2

Ministère du développement durable, environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm>